

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## NOTRE FLOTTE

Si l'on en croit l'amiral Lockroy, nos bateaux vont admirablement sous l'eau, mais se refusent absolument à aller dessus. Les gens compétents affirment que c'est là une cause d'infériorité, je m'en rapporte. A la prochaine guerre, il paraît que notre marine se cramponnera aux côtes et attendra de pied ferme les escadres ennemies. Comme les cuirassés ne sont pas encore à roulettes, j'estime cette tactique très brave, car il est évident qu'ils ne pourront pas reculer, tandis que les assaillants auront le champ libre derrière eux, les lâches!

Seulement, on trouve rue Royale que ces bateaux-moules ne sont pas assez nombreux. Il est nécessaire d'en construire encore pour la bagatelle de 800,000,000 fr. Après quoi, on recommencera le petit jeu, qui tant comble d'aise le contribuable.

L'amiral Lockroy veut bien qu'on construise, mais il demande qu'on surveille! Ah! la bonne blague! On sait ce que vaut cette surveillance, comment elle est exercée et quelle douce camaraderie unit bientôt inspecteur et inspecté. C'est la censure en famille — qui n'empêche pas les vaisseaux de mal tourner.

Il semble que depuis quelque temps, on fait passer de fichus quart d'heure à la défense nationale. Ici, c'est l'état major de l'armée de Billot qui trinque; là, c'est le conseil supérieur de la marine et Besnard qui écoppent. Le méritent-ils? Je crois bien que oui, car ils usent et abusent de la situation exceptionnelle que leur confère le caractère élevé de leur mission. Tous ces officiers, — de braves gens pris individuellement, — sont de très infatués et très dispendieux seigneurs quand ils sont en corps. L'amour de la patrie, ils l'ont au plus haut degré, mais ils s'en servent pour nombre de petits profits.

Si nos flottes sont insuffisantes, cela ne tient pas à d'autres causes qu'à la trop grande solidarité qui unit ingénieurs et officiers. Ce que l'un donne, l'autre accepte. On ne refuse que ce qui est trop notoirement mauvais. Il est vrai que si on s'adressait aux chantiers civils, on aurait une fourniture meilleure, mais on ne le fait que timidement parce qu'il faut bien occuper les ingénieurs que l'école polytechnique livre chaque année. Et c'est ainsi que nos torpilleurs s'échouent, que les chaudières éclatent, que les pistons cassent, spectacle peu réjouissant, mais qui est compensé par celui que nous offre l'amiral Besnard, faisant faire son chemin dans la marine à son neveu, lieutenant de dragons.

C. R.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 février

On continue la discussion du budget. Les premiers chapitres du budget de la marine, passent sans encombre.  
Un amendement de M. Bazille tendant à une augmentation de 993,376 fr. 95 est repoussé par 371 voix contre 204.  
M. Pelletan propose une augmentation de mille francs pour l'inspection des services ad-

ministratif de la marine. Adopté par 263 voix contre 260.

M. Jaurès interpellé le gouvernement au sujet d'une lettre adressée à M. Delcassé et qui aurait été détournée.

Après une très vive discussion entre MM. Méline, Jaurès, Delcassé, Lavertujon et Millerand, un ordre du jour ainsi conçu: « La Chambre, prenant acte des déclarations du Gouvernement..... » est voté par 317 voix contre 188 et l'incident est clos.

Séance du 4 février

On reprend la discussion du budget de la marine.

M. Lebreton développe un amendement tendant à une augmentation de 30,200 francs en vue d'augmenter de deux unités le cadre des commissaires adjoints de la marine. Adopté.

Un autre amendement de M. Louis Plichon est repoussé par 265 voix contre 219.

Un amendement de M. Guieysse tendant à une augmentation de 1000 francs en faveur des ouvriers, est repoussé par 277 voix contre 250.

L'amiral Besnard s'efforce de fournir quelques explications sur les abus signalés à la dernière séance par M. Lockroy.

Sur le chapitre 40, celui des vivres, M. Jaurès présente d'ingénieuses observations; mais l'amendement qu'il dépose est repoussé par 348 voix contre 179.

Le président annonce que M. Jaurès demande à interpellé sur les déclarations faites au Sénat par le Gouvernement dans les discussions sur les successions.

Le renvoi à un mois est prononcé par 322 voix contre 214.

## Sénat

Séance du 5 février

Le Sénat aborde la 1<sup>re</sup> délibération sur la discussion du projet de loi sur les successions.

MM. Cocheru, Strauss, Peytral, disent quelques mots mais on réclame de toutes parts le renvoi à lundi. Ce renvoi est ordonné par 157 voix contre 112.

## INFORMATIONS

### Convocation d'électeurs

Sont convoqués pour le 20 février 1898, à l'effet d'élire un conseiller général, les électeurs du canton de Tiercé (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Richond, conservateur, décédé.

Les électeurs sénatoriaux du Tarn sont convoqués pour le 20 mars, à l'effet de procéder au remplacement de M. Pajot, sénateur inamovible, décédé.

Le collège électoral de Seine-et-Oise est convoqué pour le 27 mars, à l'effet de procéder au remplacement de M. Hamel, décédé.

### Banquet radical

Avant-hier a eu lieu le 102<sup>e</sup> déjeuner des républicains radicaux de Seine-et-Oise, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, député de la Marne. A la table d'honneur avaient pris place MM. Lourdel de Henault, président du comité radical socialiste de Seine-et-Oise; Gustave Hubbard; Rameau et Berteaux, députés; Périllier, ancien député de Seine-et-Oise; etc.

Au dessert, M. Berteaux a fait l'éloge de M. Bourgeois qu'il a félicité d'être resté le serviteur de la cause sacrée du peuple.

M. Bourgeois a ensuite prononcé un discours très applaudi.

### Renforts pour la Chine

Entrée des Russes en Mandchourie

On lit dans la Patrie:

On télégraphie d'Odessa qu'un nouveau croiseur est parti pour l'Extrême-Orient avec 2,000 hommes de troupes russes.

La Russie prend une influence de jour en jour plus considérable sur la direction des affaires de Chine. C'est ainsi qu'un colonel russe vient d'être accepté comme conseiller militaire par le gouvernement chinois, et a déjà pris possession de son poste.

Les instructeurs militaires allemands ont tous été informés que leur engagement ne serait pas renouvelé.

Plusieurs milliers de soldats russes qui étaient chargés de surveiller les travaux de construction du Transsibérien viennent d'entrer en Mandchourie avec la permission des autorités chinoises.

### Envol de témoins

A la suite de l'incident qui s'est produit au cours de la séance de la Chambre, M. Millerand a envoyé ses témoins, MM. Jaurès et Viviani, à M. Lavertujon.

Les témoins de M. Lavertujon sont MM. Legrand et Descubes.

La rencontre a eu lieu hier, M. Millerand a été légèrement blessé.

### Rois vendus aux enchères

Deux rois et une reine ont été vendus aux enchères à Londres. Ce sont? Ptolémée Philadelphie, Antiochus Soter et Alpina, femme de Seleucus Nicator! Ces trois illustres souverains, en chair et en os, mais momifiés, formaient un seul lot qui a été adjugé pour 75 guinées, ce qui fait 25 guinées ou 656 fr. 25 par tête. L'authenticité de ces momies, rapportées d'Égypte en Angleterre en 1863, avait été garantie par des savants du musée britannique et du musée Soane.

### Les Allemands à Haïti

La Post de Berlin raconte — et il faut lui laisser la responsabilité de son récit — que, le 1<sup>er</sup> janvier, le consul de la République dominicaine à Port-au-Prince (Haïti), un jeune homme de trente-deux ans, rentrant d'une soirée chez le président Sam, tomba mort dans la rue. On dit que le consul a été empoisonné par un poison qui était destiné au comte Schwerin, ministre d'Allemagne, son voisin de table dont on a essayé naguère d'incendier la résidence.

### La Misère en Italie

A Terro del Annunziata, plus de deux mille personnes sont allées à la municipalité, en criant:

— Nous avons faim! Nous ne travaillons plus depuis plusieurs mois, nous voulons du pain et du travail; nous voulons manger!

Les municipaux de la police et une compagnie d'infanterie protègent la mairie. Des renforts sont demandés.

A Naples, des désordres occasionnés par la misère ont eu lieu; il y a eu quelques blessés. Plusieurs arrestations ont été opérées.

— Nous ne voulons pas mourir de faim! criaient les manifestants dont la majorité étaient des femmes; nous ne voulons pas le pain des chiens!

Une boulangerie a été assaillie; les autorités, accourues sur les lieux, ont réussi à rétablir l'ordre.

### Duel mortel

Un duel au pistolet a eu lieu à Marbourg (Autriche), entre un lieutenant de dragons et un étudiant en médecine.

Ce dernier, frappé d'une balle en plein cœur, a été tué sur le coup.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUX ÉLECTEURS!

Nos sénateurs adressent l'appel suivant aux électeurs du Lot:

Paris, le 3 février 1898.

Chers Concitoyens,

Il y a un an, aux Elections sénatoriales, les délégués de toutes les communes du département avaient à choisir entre la politique de réforme et de progrès, tentée par un ministère qui venait de succomber sous l'effort de toutes les réactions coalisées et la politique de concentration à Droite inaugurée par le cabinet Méline.

Jamais question politique ne fut plus nettement, plus loyalement posée devant le corps électoral, en dehors et au-dessus de toute considération de personne.

En nous confiant un mandat de neuf ans avec une majorité qui est dans la mémoire de tous, les électeurs sénatoriaux ont infligé une éclatante défaite à cette politique dont nous nous étions déclarés les irréconciliables adversaires.

Aujourd'hui la situation est la même. Non; elle est plus nette encore, mais aussi plus grave, par ce seul fait qu'elle se prolonge.

Que voyons-nous en effet?

D'un côté un gouvernement qui ne vit, depuis sa naissance, que par l'appui de la droite, qui est et restera, quoiqu'il dise le protégé du Pape et du Roi, serviteur très humble d'une majorité disparate, qui ne peut rester unie que pour des négociations.

De l'autre tous ceux qui, restés fidèles au vieux programme républicain, veulent réformer l'assiette de nos impôts, assurer l'indépendance de l'Etat laïque contre l'ingérence de ceux qui attendent de Rome leurs inspirations et leur mot d'ordre, en un mot briser le moule des institutions monarchiques qui, après vingt ans de gouvernement républicain, étouffent encore l'essor de la démocratie.

Entre ces deux politiques le suffrage universel n'hésitera pas plus que ne l'a fait le suffrage restreint et nous ne doutons pas que sa réponse soit la même.

C'est en vain que le gouvernement essaie de violenter la volonté populaire par des pratiques renouvelées de la néfaste période du 16 Mai.

On peut révoquer les experts des Tabacs, frapper les instituteurs, déplacer les cantonniers, sans souci de leurs services et de leurs charges de familles, on peut menacer les fonctionnaires de tout ordre.

Le suffrage universel ne se laissera pas intimider.

Il a conscience de sa souveraineté et sait qu'il suffit de son bulletin de vote pour faire justice des tyrannaux qui prétendent faire marcher le Pays.

Que sont devenus le lendemain des élections les fonctionnaires et les agents électoraux du 16 mai?

Il convient toutefois de s'organiser pour la lutte.

C'est à cette organisation que nous convions tous les républicains de bonne volonté, et nous faisons en particulier appel aux conseils municipaux dont nous sommes les élus.

Que sans perdre de temps dans chaque commune ils assemblent les électeurs et forment des comités, dont les délégués, réunis au chef-lieu de chaque arrondissement, rédigeront le programme des revendications de la Démocratie Quercynoise, et choisiront li-

brement celui qui aura l'honneur de porter leur drapeau.

A la candidature officielle, à la puissante organisation du clergé, opposons les forces groupées et disciplinées de la Démocratie.

A ce prix le succès est certain.

Si la voix puissante du grand Citoyen qui, dans des circonstances semblables, en 1876 et 1877, nous conduisait à la victoire ne peut plus se faire entendre, son souvenir n'est pas éteint parmi nous et ce n'est pas dans le département qui a vu naître Gambetta que l'on reniera sa noble devise: « Tout pour le Peuple et par la République ! »

Signé: CH. DE VERNINAC,  
PAULIAC.  
TALOU.

**LES ÉLECTIONS PROCHAINES**

Nos lecteurs viennent de lire le manifeste adressé aux électeurs par les trois sénateurs du département.

Il est donc probable que le parti républicain va très prochainement s'organiser définitivement pour la bataille.

Nous espérons que l'union se fera entre les diverses fractions du parti républicain.

Certes, cet accord est peut-être difficile.

Il y a entre nous, les souvenirs des luttes passées, nos divergences de sentiments ou de jugement sur les personnalités qui y ont pris part; il y a les fautes commises, les intérêts et les ambitions en jeu: mais ce sont là des questions secondaires auxquelles nous serions bien coupables de sacrifier le bien, le développement et l'existence peut-être de la République.

Nous serait-il impossible de faire taire nos passions, de renoncer à tous ces groupements, à toutes ces associations, dont le nombre s'accroît tous les jours, toujours prêts à se disputer la prépondérance, à opposer des personnalités à des personnalités.

Il y a dans les programmes des points communs sur lesquels les démocrates sincères pourraient porter utilement leurs efforts; pourquoi n'y voir que ce qui nous divise, pour la vaine satisfaction de nous classer, de nous étiqueter, de nous excommunier les uns les autres, au risque de tomber tous ensemble dans cette irrémédiable impuissance qui amène fatalement les coups de force d'en bas ou d'en haut.

L'occasion s'offrira bientôt à nous d'affirmer nos sentiments d'union et notre foi dans un avenir meilleur. Nous souhaitons que les républicains engagent la lutte dans des conditions d'union, de loyauté et de respect mutuel qui leur assure le succès final.

Et une fois la lutte engagée, respectons-nous, ayons confiance les uns dans les autres, évitons les pièges qui nous sont tendus; ne perdons jamais de vue l'ennemi commun, et que, tous ensemble, à la dernière heure, nous puissions dire à la réaction toujours habile à exploiter nos divisions et nos fautes:

« Non seulement tu ne passeras pas, mais tu ne choisiras pas. »

**Nos députés**

A propos de l'incident Delcassé, voici comment nos députés ont voté sur la priorité de l'ordre du jour de M. Mougeot, repoussé par 313 voix contre 237.

M. Munin-Bourdin: *absent*.

M. Vival: *pour*.

Les autres: *contre*.

**Itinéraire du Conseil de révision**

Jeudi, 24 février 1898, étrangers au département, hôtel de la Préfecture, 2 heures du soir.

Vendredi 25, Cajarc, 3 heures du soir.

Samedi 26, St-Géry, 2 h. 1/2 du soir.

Lundi 28, Puy-l'Evêque, 2 h. 1/2 du soir.

Mardi 1<sup>er</sup> mars, Luzech, 2 heures du soir.

Mercredi 2, Catus, 2 heures du soir.

Jeudi 3, Lauzès, 2 h. du soir.

Lundi 7, Gourdon, 2 heures du soir.

Mardi 8, Labastide-Murat, 10 heures du matin.

Mercredi 9, St-Germain, 9 h. 1/2 du mat.

Jeudi 10, Payrac, 2 heures du soir.

Vendredi 11, Salviac, 9 heures du matin.

Vendredi 11, Cazals, 2 heures du soir.

Samedi 12, Cahors (Nord), 9 heures du matin.

Lundi 14, Souillac, 9 heures du matin.

Mardi 15, Gramat, 1 heure 1/2 du soir.

Mercredi 16, Martel, 9 heures du matin.

Jeudi 17, Vayrac, 2 heures 1/2 du soir.

Vendredi 18, Bretenoux, 1 heure du soir.

Lundi 21, Figeac (Est), 2 heures du soir.

Mardi 22, Latronquièrre, 10 h. du matin.

Mercredi 23, St-Céré, 9 heures du matin.

Jeudi 24, Lacapelle-Marival, 10 heures du matin.

Vendredi 25, Livernon, 2 heures du soir.

Samedi 26, Figeac (Ouest), 9 heures du matin.

Lundi 28, Lalbenque, 2 heures du soir.

Mardi 29, Castelnau, 2 heures du soir.

Mercredi 30, Limogne, 2 heures du soir.

Jeudi 31, Montcuq, 2 heures du soir.

Samedi 2 avril, Cahors (sud), 9 h. du mat.

Jeudi, 30 juin 1898, ajournés (1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> subdivisions) hôtel de la préfecture, 2 h. du soir.

**Revue d'appel.** — La revue d'appel des hommes du service auxiliaire des classes de 1877, 1882, 1887, 1891 et 1895 et de ceux de la réserve de l'armée territoriale appartenant à la classe de 1877 s'effectuera au chef-lieu de canton devant la Mairie, le jour où le Conseil de Révision se réunira pour procéder à la formation de la classe de 1897 aussitôt après les opérations de ce Conseil.

Tous les hommes soumis à la revue et qui seront présents dans les communes du canton seront tenus de répondre, sous peine de punition, à l'ordre de convocation. Ils seront porteurs de leur livret individuel, alors même qu'ils appartiendraient à une autre subdivision sans qu'ils puissent jamais être obligés de se rendre dans leur subdivision d'origine.

**LES TABACS**

**NOS EXPERTS**

**XII**

M. COUDERC (JEAN-LOUIS-EUGÈNE)

Est propriétaire à Cénévières.

Il est âgé de 45 ans; il est de taille moyenne; sa figure énergique, un peu rude même, est ornée d'une belle barbe noire et éclairée par deux yeux étincelants.

Au premier abord M. Couderc semble être violent et emporté. Il est, au contraire, doux et réfléchi, logique dans ses raisonnements, fort bien élevé et très serviable.

C'est l'un des plus gros planteurs de la région et la culture du tabac lui est familière.

M. Couderc est un expert compétent. Il sait « classer la marchandise » avec rapidité et intelligence; il s'est toujours montré un zélé défenseur des intérêts des propriétaires.

Au point de vue politique, M. Couderc est un vieux et sincère républicain; membre du Conseil municipal de Cénévières depuis de longues années, il lutte vaillamment contre la réaction et cherche à assurer le triomphe des idées démocratiques. Il est aidé dans cette noble tâche par son cousin, le sympathique conseiller d'arrondissement de Limogne.

Il y a deux ans déjà que l'administration l'a expédié à Souillac. C'est tant pis pour les planteurs de Cahors.

Un d'entre eux nous disait hier, dans un accès de mauvaise humeur qui lui fera certainement pardonner ce que ses expressions peuvent avoir de choquant:

« Lus noubels experts sou de bien brabé moun-dé; mais ouoï presqu' toutzés aés azés ! »

Nous n'avons pas du tout approuvé le brave homme qui hier nous faisait cette confidence; son appréciation est incontestablement aussi irrévérencieuse qu'exagérée; elle gagnerait peut-être à être ainsi modifiée: « Tous les nouveaux experts des tabacs font preuve de bonne volonté; mais y en a-t-il beaucoup, parmi eux, qui soient compétents... comme M. Couderc, par exemple ? »

A. DONNELLI.

**CAHORS**

**Bal de charité**

Une réunion préparatoire pour l'organisation d'un bal de charité, a eu lieu hier vendredi, à 9 heures du soir dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

**Orphéon**

Le concert de l'orphéon aura lieu le dimanche 13 février, au théâtre.

Nous en reparlerons.

**Association amicale des anciens élèves du lycée Gambetta**

L'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Gambetta aura lieu le samedi 19 février, à cinq heures du soir, à l'hôtel de ville, dans la salle des mariages. Le banquet a été fixé pour le même jour, à sept heures du soir, chez Combelles, au Lion-d'Or.

Le banquet sera présidé par M. A. Lurgie, président du Tribunal civil de Cahors et président de l'Association.

**Cours d'adultes**

**Semaine du 6 au 13 février**

Dimanche, 6 février, patronage des jeunes filles (place Thiers). Une soirée récréative sera organisée par un professeur du collège et une maîtresse de l'école de 2 à 6 heures.

Comme les dimanches précédents, les jeunes filles trouveront des journaux et des jeux divers. De 5 à 6 heures on fera des projections lumineuses.

Lundi 7 février. Ecole de la rue du Lycée, M. Grimal fera une classe de français et de calcul.

Vendredi 11 février. Ecole du Vieux Palais, M. Lafon fera une classe de géographie: « La frontière du Nord-Est ».

M. Roubeau continue à faire tous les mardis, dans une salle du Lycée de Cahors, de 8 h. 1/2 à 10 heures du soir un cours de géométrie graphique.

Nous croyons devoir rappeler que ces cours s'adressent surtout aux ouvriers de la ville, désireux de compléter leur éducation professionnelle.

**A propos des experts**

M. Capmas, expert des tabacs, dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs, nous adresse une lettre dans laquelle il proteste contre certaines affirmations de notre distingué collaborateur, M. A. Donnelly. Nous avons adressé la lettre en question à notre collaborateur qui nous prie d'insérer la note suivante:

M. Capmas proteste énergiquement contre nos affirmations qu'il dit être « basées sur des renseignements totalement erronés. »

Devant l'attitude de notre contradicteur certains diraient peut-être: « Il n'y a que la vérité qui blesse. » Nous n'en dirons pas autant; il nous suffit que M. Capmas nous ait assuré de son républicanisme, voire même de sa compétence comme expert des tabacs pour que nous lui donnions acte de son affirmation. — Nous sommes de ceux qui croient à la sincérité de tout le monde jusqu'à preuve du contraire.

Nous savons parfaitement que M. Capmas a voté et fait voter pour M. Rey contre M. de Valon; il a fait son devoir de républicain. Mais pourrait-il nous dire qu'il ne traverse pas à cette heure une période critique, grâce à l'influence d'un assez haut personnage? Ses idées démocratiques ne seraient-elles pas un peu ébranlées? M. Capmas votera-t-il aux élections prochaines pour le candidat de la concentration à gauche contre le candidat de la « concentration à droite »?

Mais pourquoi insisterions-nous davantage; M. Capmas n'y tient sans doute pas. Si ses désirs se modifiaient, nous le prions de nous en avvertir et nous essayerions de répondre aux compliments flatteurs qu'il adresse à

A. DONNELLI.

**Mouvement de la population**

Voici le mouvement qui s'est opéré pendant le mois de janvier dernier parmi la population de notre ville:

Naissances: légitimes, 19; illégitimes, néant; mort-nés, néant; mariages, 5; divorces, néant; décès, 33, dont 1 de moins d'un an; 3 de 1 an à 19 ans; 4 de 20 à 39 ans; 4 de 40 à 59 ans; 21 de 60 et au-delà.

Les causes de ces décès sont: fièvre typhoïde, 1; cancer, 1; paralysie, 1; congestion cérébrale, 3; affection cardiaque, 7; bronchite chronique, 1; pneumonie, 4; gastro-antérite, 1; vice de conformation, 1; autres causes, 13.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES**

Stance du 24 janvier 1898

Présidence de M. GREIL, président semestriel

M. le secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale:

1<sup>o</sup> Dans le bulletin de la « Société archéologique » de Brive (octobre-décembre 1897)

une charte de Guillaume II, évêque de Cahors, datée du 27 septembre 1113, confirmant la cession des trois églises de Vayrac, faite à l'abbaye de Tulle, par Géraud de Cardaillac son prédécesseur; un hommage de Bertrand de Turenne à l'abbé de Tulle pour la vicomté de Brassac (Montvalent), fait à Roc-Amadour, le 20 octobre 1307 et divers autres documents qui font partie du Cartulaire de l'abbaye de Tulle publié par M. Champeval; 2<sup>o</sup> dans le « Bulletin archéologique du Midi de la France » (mars-juillet 1897), la description et la reproduction d'un sceau très curieux de Bertrand de Cardaillac, (première partie du XV<sup>e</sup> siècle).

M. Bonnard donne lecture de deux notes de M. Béchade: 1<sup>o</sup> sur un quart d'écu d'argent d'Henri II de Navarre (Henri IV de France) trouvé près d'Esclausels, canton de St-Géry; 2<sup>o</sup>, sur une monnaie de bronze d'Espagnactus, le chef Arverne qui livra aux Romains notre compatriote Luctérius, le dernier défenseur des libertés gauloises.

M. Greil continue la lecture du manuscrit: « La remise des Etats des monastères de filles du diocèse de Cahors — Couvent des Junies. »

A cette occasion, M. le secrétaire général lit de larges extraits d'une notice historique écrite par M. Aillet, directeur de l'école publique de Luzech, sur la commune des Junies.

**Les prévoyants de l'Avenir**

Société civile de Retraites

Nombre de sociét. au 31 janvier. 1898 225,887  
Avoir social id. 22,219,834 fr.  
Nombre de sections id. 1,248

Le président de la 405<sup>e</sup> section (Cahors), a l'honneur de rappeler que les adhésions et les versements sont reçus, à la Mairie, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à 11 h. 1/2. Chaque sociétaire doit être muni de son livret individuel.

PARAZINES,  
Président de la 405<sup>e</sup> section des  
Prévoyants de l'Avenir.

**Brûlée**

La petite Marty, âgée de 7 ans, demeurant impasse Fouillac, victime du triste accident dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a succombé hier matin.

**Viande de boucherie**

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de janvier dernier pour le compte de la boucherie cadurcienne: Bœufs, 67; vaches 43, dont 41 pour la troupe, pesant 63.525 kilos; veaux, 149, pesant 15.363 kilos; moutons, 638, pesant 21.149 kilos; porcs, 118, pesant 20.106 kilos; chevaux ou mulets, 4; soit au total 1.019 animaux de races et qualités diverses, qui ont été livrés à la consommation.

**Tribunal correctionnel**

Très courte a été l'audience correctionnelle du 3 février; une seule affaire sans importance a été jugée, L. B..., âgé de 35 ans, propriétaire à Montlauzun, pris en flagrant délit de chasse par la gendarmerie de Montcuq, est condamné à 25 francs d'amende, à la remise du fusil ou 50 francs pour en tenir lieu.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 3 ET 6 FÉVRIER 1898

Sans Peur (Allegro)	Signard.
La Dame blanche (Ouverture)	Boëlle.
A   Andantino Réverie	Dubois.
B   Petite marche	Donizetti.
La Fille du Régiment (fantaisie)	Forbach.
Le verre en main (Polka)	

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénélon).

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 1<sup>er</sup> au 5 février 1898

**Naissances**

Delpeyroux, Marie, à Bouydou.

**Mariages**

Barthélemy, Jacques, employé à la Société Générale et Rigal, Eugénie, sans prof.

**Décès**

Rauffet, Elisa, 8 ans, rue du Château, 4.  
Vènes, Anne, épouse Bernadac, sans profession, 35 ans, rue du Lycée 12.  
Saulière, Antoinette, épouse St-Upéry, épicière, 61 ans, place St-Maurice, 6.

**L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro notre feuilleton, « le Sequestré ».**

Petite correspondance

✉ A. M. M. à Lacapelle-Cabanac. Il sera répondu dans le prochain n° à votre question concernant la contribution mobilière.

✉ A. M. B. à Cahors. Tout électeur dont le nom figure sur la liste électorale d'une commune a le droit d'y rester inscrit jusqu'à ce qu'il soit prouvé contre lui qu'il n'a plus aucune qualité pour y être maintenu.

Par suite, ce n'est point à lui ou au tiers électeur qui réclame son maintien à prouver qu'il a conservé son droit électoral, quand bien même il aurait cessé de résider dans la commune; car cette dernière circonstance ne peut suffire pour justifier la radiation.

Le principe de la permanence des listes électorales dispense l'électeur, déjà inscrit sur la liste d'une commune, de faire connaître son intention de continuer à y figurer.

✉ A. M. R. cafetier. Un droit en faveur des pauvres peut être perçu sur la première consommation prise dans un café par les clients, lorsqu'il se donne dans ce café des concerts annoncés par les journaux ou par voie d'affiches et que le prix d'entrée à ces concerts doit être considéré comme compris dans celui des consommations. (C. d'Etat. 14 juin 1895).

✉ A. M. S. Lorsqu'un électeur justifie avoir fait les diligences nécessaires pour se faire rayer sur la liste d'une commune où il était précédemment inscrit, la circonstance que la radiation n'a pas été effectuée ne peut le priver du droit de se faire inscrire dans une autre commune. (Cassation. 14 mai 1897).

Si les interdits ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales, il n'appartient pas aux Commissions municipales de se faire juges de l'état intellectuel d'un citoyen et, en l'absence d'un jugement d'interdiction, d'ordonner la radiation d'une personne sous prétexte qu'elle est idiote. (Cassation. 20 mai 1897).

✉ A. M. Z. instituteur. Les obligations des communes ne s'étendent pas seulement à la construction et à l'entretien des bâtiments, elles comprennent aussi l'acquisition, l'entretien et le renouvellement du mobilier scolaire et du matériel d'enseignement. L'art. 4 de la loi du 19 juillet 1889 met formellement à leur charge ces dépenses qui sont obligatoires pour elles et peuvent donner lieu à une inscription d'office. — Un décret du 29 juillet 1890 a déterminé les objets qui doivent faire partie du matériel obligatoire d'une école primaire élémentaire.

Arrondissement de Cahors

**PUY-L'ÉVÊQUE.** — *Navigation du Lot.* — Par décision de M. l'ingénieur en chef de la navigation du Lot, M. Delfarguiel, garde de navigation à Puy-l'Évêque, est remplacé par M. Loulmet, dont la résidence est fixée à Albas.

M. Delfarguiel résidera à Cahors.  
— *Foire.* — Bœufs gras, de 29 à 31 fr. les 50 kilos.  
Attelages, bas prix.  
Breaux, de 200 à 400 fr. la paire.  
Porcs gras, de 80 à 190 fr. l'un.  
Moutons gras, de 65 à 70 cent. le kilo.  
Autres moutons ou brebis, de 12 à 30 fr. l'un.  
Poules, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 la paire.

Poulets, de 2 à 3 fr. id.  
Lapins domestiques, de 1 fr 50 à 2 fr. 50 la paire.  
Œufs, 70 cent. la douzaine.  
Blé, de 20 à 21 fr. les 4/5.  
Maïs, de 11 à 11 fr. 50 id.  
Pommes de terre, de 4 à 5 fr. les 4/5.

**DOUELLE. Incendie.** — Mardi dernier, vers 4 heures du soir, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble occupé par le receveur des postes de Douelle. Le feu, qui a pris naissance dans le grenier, s'est rapidement communiqué au premier étage et au rez-de-chaussée. Des secours ont été immédiatement organisés. Grâce au concours des voisins, on a pu sauver la caisse et les livres de comptabilité.

**LIMOGNE.** — *La Fraternelle.* — La société musicale de Limogne « La Fraternelle » donnera un concert dimanche prochain, 6 février, de 3 à 4 heures du soir, sur une des places de Limogne.

Programme :  
1° Marche solennelle (marche).  
2° Le sommeil de Diane (fantaisie).  
3° La Sainte Barbe.  
4° Gentille Messagère (schostich).  
4° L'infanterie Française (allégre milit.).

Arrondissement de Figeac

**FIGEAC.** — *Secours mutuels.* — L'assemblée générale des membres de la Société de secours mutuels aura lieu dimanche 6 février, à deux heures du soir, dans la salle de la justice de paix (hôtel de ville). — Objet de la séance : élection du président.

**BAGNAC.** — *La foire.* — Notre foire du 3 février a été très forte. Il s'y est traité un grand nombre d'affaires. Ventes actives sur les bœufs d'élevage, lentes sur les bœufs d'attelages. Veaux, de 70 à 75 c. le kilo; cochons destinés à la charcuterie, de 72 à 80 fr. les 100 kilos; graisse, de 90 à 91 fr.; extra, 100 fr.

Arrondissement de Gourdon

**GOURDON.** — *Conférence populaire.* — Mardi dernier, de 8 heures à 9 heures et demie du soir, M. Zéglicki, président du tribunal civil de Gourdon, officier d'Académie, a fait encore une nouvelle conférence à l'école primaire de notre ville, devant de nombreux adultes, sur le droit usuel.

Il a synthétisé d'une façon très heureuse les principes contenus dans son manuel de droit adopté par la ville de Paris et le conseil général de la Seine, pour les écoles de la capitale, et couronné d'une médaille de bronze et d'une médaille de vermeil par les sociétés d'encouragement au bien, à Paris.

Ces sociétés ont pour présidents, l'une M. Adolphe Carnot, frère du regretté prési-

dent de la République, et l'autre, un des membres les plus éminents de l'Institut de France. En somme, la soirée de mardi dernier a été excellente pour l'éducation et l'instruction de nos adultes, qui ont applaudi à outrance le conférencier et pour la cause de l'instruction populaire, ce dont il convient de féliciter et de remercier notre sympathique président.

**VAYRAC.** — *Nécrologie.* — On nous écrit :

Vendredi 4 courant ont eu lieu les obsèques de notre regretté compatriote M. Sireyrol, conseiller municipal.

Un grand nombre de parents et d'amis avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure ce républicain sincère, ce vaillant champion de la démocratie.

Après la cérémonie religieuse, au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par M. le Maire, et l'autre par M. le président du comité radical.

M. le maire s'est exprimé en ces termes :

Mesdames, Messieurs,  
Le devoir nous commande, comme maire de Vayrac, de ne pas laisser fermer cette tombe sans adresser un dernier adieu à celui dont nous déplorons la perte.

C'est là une bien pénible mission pour moi, Messieurs, et l'émotion m'étreint lorsque je songe qu'il y a six jours à peine, je voyais cet honoré collègue plein de vie et de santé ! Aujourd'hui, hélas, il est couché dans ce cercueil, terrible et cruelle fatalité.

Vous retracer la vie de cet homme de bien, Messieurs, est chose superflue, son souvenir est à jamais gravé dans vos cœurs.

Vous vous rappelez tous ici cette existence si bien remplie. Fils de ses œuvres, Sireyrol s'était créé, par son intelligence et son travail, une situation exceptionnelle, mais il n'en tirait aucun orgueil, se rappelant sans cesse son origine il marchait toujours de pair avec l'ouvrier. Il était affable, généreux, toujours prêt à rendre service à ses concitoyens.

Vayrac, pour lui prouver sa reconnaissance, n'hésita pas à l'envoyer au conseil municipal, il y a près de 20 ans, et depuis l'a toujours réélu jusqu'en 1896.

Il y a un mois à peine, réparant un oubli d'un instant, le suffrage universel le remettait à sa place, d'où la mort cruelle vient de l'enlever.

Si nous pleurons l'homme privé, nous ne regrettons pas moins l'homme politique.

Républicain militant, sa ligne de conduite n'a jamais varié. Ses vues étaient hautes, ses conceptions généreuses, son jugement droit; et je puis affirmer ici, sans crainte d'être démenti : au conseil municipal, il eut des adversaires, mais jamais d'ennemis.

Prenons exemple sur lui; groupons-nous autour de ce drapeau qui lui était si cher, comme lui, n'ayons jamais ni hésitations, ni défaillance; marchons toujours sur ses traces, le front haut, la générosité au cœur, et quand notre tour vindra de dormir notre dernier sommeil à l'ombre de ces cyprès, nos survivants, à leur tour, s'écrieront : il a bien vécu.

Ami et cher collègue, nous adressons à ta famille éplorée nos bien sincères condoléances; puissent-elles apporter un adoucissement à sa douleur.

Adieu, Sireyrol, adieu, dors en paix.

Immédiatement après, M. le président du comité radical a pris la parole.

Il s'est exprimé ainsi :  
Mesdames, Messieurs,  
La mort vient de nous ravir un homme du

peuple, arrivé par son seul travail à une situation enviable. Elle ravit à la France un de ses glorieux combattants d'Inkermann, de l'Alma, de Palestro, de Magenta et de Solfé-rino.

Elle ravit à la République un de ses meilleurs défenseurs. Aussi c'est avec la plus grande tristesse que le Comité radical accompagne à sa dernière demeure son regretté vice-président.

La sympathie et l'affection dont tu as été toujours entouré, cher ami, se reporteront sur tes descendants, qui marcheront constamment comme toi dans le chemin de l'honneur.

En signe de reconnaissance, le comité radical t'offre une modeste couronne, et te dit pour la dernière fois, Adieu Sireyrol;  
Adieu, bon défenseur de la patrie;  
Adieu, ardent républicain.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché ont été moins satisfaisantes, des ordres de ventes sur les fonds internationaux venus de Londres ont pesé sur les cours.

Nos rentes se négocient : le 3 0/0 à 103,52 sans changement; le 3 1/2 0/0 à 106,52 a baissé de 20 centimes; l'Amortissable clôture à 102,02.

La Banque de France est à 3.560.

Nos Sociétés de Crédit ont réactionné, mais dans de faibles proportions. Le Crédit Foncier revient à 660; le Crédit Lyonnais à 326 a baissé de 2 fr.; la Société Générale à 544 de 1 fr. et le Comptoir National d'Escompte de 2 fr. à 593.

Le Suez reste à 3.422 au lieu de 3.425.

Nos Chemins n'ont pas varié. Le Lyon à 1.864; le Midi à 1.435; le Nord à 2.060 et l'Orléans à 1.868.

Les fonds étrangers ont été plus sérieusement touchés par la baisse. L'Italien recule à 93,60; l'Extérieure à 61 15/16; le Turc à 22,55; la Banque Ottomane à 561,50.

Le Portugais cote 20 11/16.

Le Russe 3 0/0 1891 a baissé de 30 centimes à 95,85; le 3 1/2 0/0 clôture à 101,70 et le 4 0/0 Consolidé à 103.

Les obligations Salonique-Constantinople sont demandées à 291,50; les Smyrne Cassaba à 386.

**Guérison avec 1 fr. 50.** — Pancheraccia (Corse), le 16 janvier 1897. — Je souffrais d'un affreux mal de reins, le ventre se ballonnait souvent, ce qui m'empêchait de m'occuper de mon ménage. J'ai essayé divers remèdes, tous sont restés sans résultat. Mais j'ai trouvé de suite un grand soulagement aux premières Pilules Suisses que j'ai prises, l'appétit n'a pas tardé à revenir et, maintenant que j'ai épuisé la boîte, je me trouve tout à fait guéri. M<sup>me</sup> Marianna AMALRIC (Sig. lég.).  
A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

L'ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS

Compagnie d'assurances sur la vie, demande un agent général pour le département. Fortes Remises, s'adresser par lettre à M. H. Bernheim Inspecteur Général de la C<sup>ie</sup>, 20, Allées de Tourny Bordeaux.

LE JOURNAL DU LOT est en vente à Cahors :

Chez M. CHAVAROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.  
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.  
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

LE COCHER 606

Première partie

III

— Parce que vous agiriez ainsi, madame, quand même je ne vous en prierais pas; parce que vous avez été comme cette fille du peuple exploitée et trahie, alors que vous méritiez tous les respects d'un honnête homme; parce que vous n'êtes pas seulement Anna Bell, c'est-à-dire une des plus jolies femmes de Paris, mais encore la fille de Thomas Durant, un brave cultivateur du village de...

— Assez, monsieur, interrompit Anna, visiblement troublée.

Puis aussitôt, poussée par la curiosité :

— Comment savez-vous ?...

— Je sais, ajouta flegmatiquement l'Américain, que M. Louis Tiret, le père du jeune Anatole, enleva la fille d'un de ses fermiers lorsqu'elle avait seize ans à peine. Il l'emmena à Paris, l'y installa et fut éconduit de la plus belle façon, sans avoir même obtenu, pour prix de ses services, la permission de baiser le bout de ses jolis doigts.

— Oh ! monsieur, vous ne savez pas tout alors...

— Pardon. Quelque temps après, la jeune fille renvoyait à son compagnon de voyage ses frais d'installation. Elle avait trouvé un emploi dans une maison de commerce, car elle voulait d'abord vivre de son travail. Là, je sais encore tout le bien qu'elle fit à ses compagnes d'atelier. Et ceux qui aujourd'hui rencontrent Anna Bell, ne soupçonnent pas combien de jeunes filles, sur le point de faiblir, ont été sauvées par elle.

— Mais qui êtes-vous donc pour savoir tout cela ?

— Je suis, madame, un homme qui peut vous apprécier justement. Je connais le frère de Blanche, une enfant arrachée à la misère et qui vous doit la vie honnête qu'elle mène. Il m'a donc été facile de deviner que vous m'aideriez à empêcher M. Anatole Tiret de commettre une mauvaise action.

— Cela me suffit, je suis à vous.

IV

DEUX COUPS DE FEU

Quelques jours plus tard, le lendemain d'un bal masqué, à sept heures du matin, le cocher 606 s'arrêtait rue Laffitte, à la petite porte d'un restaurant.

Deux femmes et deux hommes, après avoir soupé à la suite du bal, avaient demandé un fiacre, et le garçon les ramena.

Levignon descendit de son siège et ouvrit la portière en apercevant les deux femmes.

Comme il s'inclinait respectueusement pendant que la première franchissait le marche-pied, l'un des hommes se mit à le considérer avec une curiosité singulière. Au moment où la seconde allait suivre, il l'arrêta.

— Regardez, Anna, dit-il à demi-voix, regardez ce cocher. Ne jugerait-on pas d'Hersel ?

La jolie soupeuse jeta au cocher un coup d'œil indifférent et, sans répondre, monta en voiture.

Celui des deux hommes qui venait de faire cette remarque était très gai. En face de l'insouciance de la jeune femme, il poursuivit son idée comme un homme à qui le vin du carnaval a légèrement monté la tête. Il s'approcha du cocher et fixa ses yeux sur lui, s'écriant :

— Mais c'est un déguisement ! Voyons d'Hersel, ajouta-t-il en s'adressant à Levignon, si c'est une farce de mardi-gras, j'avoue qu'elle est réussie.

Le cocher sourit.

— Vous voulez plaisanter, bourgeois, dit-il. Et il monta sur son siège.

— Jusqu'à la voix, tout y est !... Ce diable de d'Hersel en a fait bien d'autres, mais celle-ci serait forte ! Qu'en pensez-vous, Anna ? continua-t-il en se décidant à monter en voiture à son tour.

— Je pense, mon cher Jules, que nous avons bien soupé, et qu'à sept heures du matin, par ce temps de brume, on est excusable de n'y pas voir très clair. Et puis, il y a de singulières ressemblances !

— Pas comme celle-là. Je le maintiens, d'Hersel est très capable, après avoir quitté

Paris sans qu'on sache pourquoi, d'y revenir de même.

— Pour se faire cocher de fiacre ?

— Non, pour nous intriguer.

— On ne s'intrigue plus, même au bal de l'Opéra ! observa Anna en réprimant un léger baillement.

— Ma chère, il n'y a pas moyen de vous égayer ce matin, même avec le souvenir de ce pauvre d'Hersel qui, si je ne me trompe, vous aimait.

— Comme tant d'autres... que je n'aime pas.

— Merci pour moi.

Après cet échange de paroles, Anna garda le silence et parut prête à s'endormir dans son coin, comme pour suivre l'exemple de ses deux autres compagnons qui étaient déjà plongés dans un profond sommeil.

Le fiacre roulait avec un calme monotone vers le Bois de Boulogne. De temps à autre, Jules se penchait en avant pour regarder à travers la vitre le dos du cocher flegmatiquement assis sur son siège.

Comme il se dandinait bien à chaque tour de roue, cet animal-là ! On dirait qu'il n'a fait que ça toute sa vie.

(A suivre).

**ASPERGES ARGENTEUIL**  
Echantillon : 25 cent.  
Envoi gratuit de la Méthode de culture à tout Lecteur du Journal du Lot  
qui enverra la coupe de cette annonce à M. C. LANSON, Argenteuil (S.-et-O.)  
100 Griffes franco en gare. 6°60

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 37	103 57
3 0/0 amortissable.....	101 75	102 40
3 1/2 0/0 1894.....	106 70	106 80
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	501 75	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	91 45	91 50
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	112 50	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	102 45	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	—	—
— Daïra-Sanieh (20f r <sup>us</sup> ).....	104 25	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 95	—
Espagne 4 0/0, Extér. (40 p.).....	62 15	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	103 85	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	96 45	96 25
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	20 25	20 45
Roumain 5 0/0 1875.....	102 50	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	102 95	—
— 4 0/0 1880.....	102 55	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	103 40	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> ém. ....	103	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.....	104 30	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	94 60	94 57
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 30	—
Turc, série D.....	22 55	22 52
Ottomanes priorité (500 f).....	453	—
Douanes ottomanes (500 f).....	496	—
Banque de France.....	3559	—
Banque Paris et Pays-Bas.....	905	905
Comptoir national d'escompte.....	594	595
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	660	660
Crédit indust. et commercial.....	604 50	—
Crédit lyonnais.....	822	822
Société de Crédit mobilier.....	52	—
Société générale.....	543	544

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	475
— (t. rouges).....	470
Est-Algérien, 3 0/0.....	476 50
Est, 3 0/0.....	476 50
— nouvelles, 3 0/0.....	483
Midi, 3 0/0.....	475
— nouvelles, 3 0/0.....	483
Nord, 3 0/0.....	482 50
— nouvelles, 3 0/0.....	493
Orléans, 3 0/0.....	481 25
— 1884, 3 0/0.....	482 75
Ouest, 3 0/0.....	484
— nouvelles, 3 0/0.....	482
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	473
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	483 35
— nouvelles, 3 0/0.....	476
Sud de la France, 3 0/0.....	462 50
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	577
— 1869, 3 0/0.....	436 75
— 1871, 3 0/0.....	417
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	111 50
— 1875, 4 0/0.....	584 50
— 1876, 4 0/0.....	582 50
— 1886, 3 0/0.....	406
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	108
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	—
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	103
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	401 50

Bibliographie

RÉVOLUTION EN LIBRAIRIE

La Nouvelle Collection Illustrée à 20 centimes le volume, édition jaune, a été accueillie partout avec un enthousiasme qui s'est traduit en quelques mois par une vente de plus « d'un million » de volumes. Chaque exemplaire de cette admirable collection forme, par excellence, le livre idéal, digne de toutes les bibliothèques qu'un amateur peut collectionner, et que

le plus humble des lecteurs peut acheter sans que sa minime dépense constitue une privation. Les éditeurs l'ont établi avec une supériorité incontestable : il ne craint plus d'être mis en parallèle avec les productions banales, brochures ou livraisons lancées à grand renfort de réclame et qui, tout compte fait et loyalement fait, quadruplent le prix de la Nouvelle Collection Illustrée.

Ajoutons que les volumes qui paraissent dans cette collection « offrent, à chaque lecteur, une série sans cesse renouvelée de » primes attractives qui augmentent tous les jours le succès grandissant de cette « Collection Illustrée » révolutionnaire de la librairie.

Les Editeurs DIDIER et MERICANT, 1, rue du Pont-de-Lodi, Paris, adressent franco chaque volume, contre la somme de 30 centimes.

PARIS NOUVEAU ET PARIS ANCIEN

Ce nouveau Portefolio du « Paris Nouveau et Paris Ancien » a pour tous sans exception, Français et étrangers, un attrait des plus considérables.

Avec les remarquables reproductions d'artistes de talent, accompagnées d'un texte explicatif historique, tout le monde voudra conserver avec Paris Nouveau et Paris Ancien un souvenir instructif de son séjour ou de son passage à travers la grande cité française, la ville historique célèbre qu'admire le monde entier.

Paris Nouveau et Paris Ancien comprendra « deux livraisons » à 60 centimes qu'adressent « franco » les éditeurs DIDIER et MERICANT, 1, rue du Pont-de-Lodi, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences illustrées. Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain Paris). — Sommaire du n° 1288, du 5 février 1898.

Le nouveau pont du chemin de fer de Courcelles au Champ-de-Mars, par R. Lantény. — Viscose et viscoïd, par Léon Lefèvre. — Bois incombustible, par G. S. — Plaintes envahissantes, par Pierre de Mériel. — Trois semaines de séjour dans un cratère, par D. Lebois. — L'œuf des bousiers, par Henri Coupin. — Photographie d'effluves humains et magnétiques, par G. Mareschal. — Compteur d'énergie mécanique, par E. H. — Anomalies magnétiques extraordinaires dans la Russie centrale, par Th. Moureaux. — Une grue roulante monstre, par D. B. — Chronique. — Académie des Sciences; séance du 31 janvier 1898, par Ch. de Villedeuil. — La caisse mystérieuse, par le prestidigitateur Alber.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 2132 du 5 Février 1898.

GRAVURES : Alger : Les troubles anti sémites : Le Gouverneur haranguant la foule, rue Bab-Azoun. — Enterrement de Cayrol. — Les manifestants, au retour de l'enterrement de Cayrol, attaquant le tramway de Saint-Eugène. — Les manifestants rejetés sur les trottoirs, place du Gouvernement. — Tirailleurs algériens barrant la rue de la Marine. — Une charge de chasseurs d'Afrique. — Prisonniers conduits au Palais de Justice.

Portraits (Nécrologie) : Emile Richebourg. — Le Docteur Péan. — Taillade.

Sénégal : Le jardin de Richard Toll : Entrée du poste. — Rives du Marigot. — Allée de fromagers. — Allée de callebassiers. — Jardin de culture de bananiers, goaviers, etc. — La Sora. — Allée de bambous. — La pièce d'eau. — Fromagers géants.

Etudes illustrées : Les camelots : Le tirage au sort. — Les pourchasseurs aux numéros. — Le marqueur de numéros. — La petite marchande de cocardes. — Marchand d'emblèmes militaires. — Le photographe.

Paris : Les fortifications : Porte Montmartre. — Porte Clichy. — La porte Ornano. — Canal de l'Ouercq. — A la porte de Flandre. — Boulevard Macdonald; baraque où l'on détruit les abus. — Docks de Saint-Ouen.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les troubles en Algérie, par X. — Les fortifications de Paris, par Guy To-

mel. — Variété : Les amoureux de la Dauphine, par G. Lenôtre. — Les camelots, par Edg. Troimau. — Semaine scientifique, par le Docteur H. Servet de Bonnières. — Le jardin de Richard Toll (Sénégal), par A. Mévil; etc., etc.

Explications des gravures, Echees, Rebns, Récréations, Revue comique, Caricature à l'Etranger, Bibliographie, etc.

Nouvelle illustrée : Paris mobile; Sur l'omnibus, par Aug. Germain.

Roman : Du rêve à la réalité, par J. Berr de Turique.

Le numéro : 50 centimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges). Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

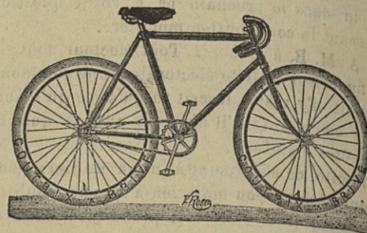
Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

Grands Magasins du Printemps - Paris

VIENT DE PARAÎTRE

Le Catalogue spécial de Blanc, Toiles, Draps, Linge de table et de toilette, Mouchoirs, Rideaux, Troussesaux, Layettes, Lingerie, etc. Les personnes qui ne l'auraient pas encore reçu sont priées d'en faire la demande à MM. JULES JALUZOT et C<sup>ie</sup>, à Paris, l'envoi leur en sera fait gratis et franco.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors. A LA BOULE D'OR

H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

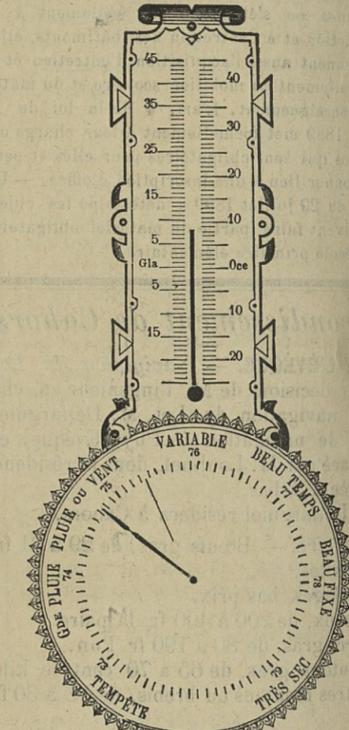
FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE ÉPREUVÉES Achat de Matières Or, Argent et Platine Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS Marque déposée « CRISTAL DIAMANT » Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 2. Id. maxima de la veille : 10. Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

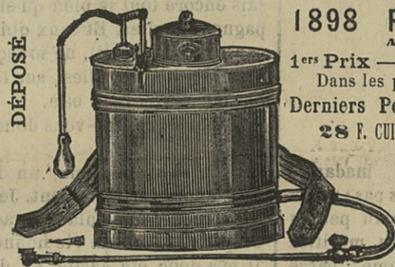
MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT LE VIGAN (Gard) LE VIGAN (Viganaise) (ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU) CAHORS (Lot) 1, Rue des Capucins (ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU) Le Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

LE VIGAN (Gard) LE VIGAN (Viganaise) (ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU) CAHORS (Lot) 1, Rue des Capucins (ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU) Le Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

Circulaires PROSPECTUS TÊTES DE LETTRES FACTURES, ENVELOPPES CARTES DE VISITE LETTRES DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS BORDEREaux, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

DÉPOSÉ



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé 1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 P. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot) NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Sous presse :

10<sup>e</sup> ÉDITION DE

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).